



Agression sur une voie privée

Par Med

Bonjour,

Je me suis fait agressé par deux cultivateurs sortant de leur champ, car j'étais en quad sur le chemin blanc principal (homologué de type SUV utilitaire) et ils m'ont dit que je n'avais rien à faire ici. Ils m'ont retourné le quad (tout neuf snif) car je refusais de leur donner mon nom.

Mon rétroviseur est cassé et je suis sous le choc de leur agression physique (tenue par le col et menaces).

J'ai vérifié, le chemin est bien une voie privée, donc je n'avais rien à y faire. Cela leur donne-t-il le droit de m'agresser et détériorer mon véhicule ? Quel recours puis-je faire sans que cela se retourne contre moi ?

Merci.